



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/48/17/Corr.1
29 mars 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Quarante-huitième réunion
Montréal, 3 – 7 avril 2006

Corrigendum

**RETARDS DANS LA PROPOSITION DES TRANCHES ANNUELLES
(SUIVI DE LA DÉCISION 47/50)**

Ce document est émis afin de :

- **Supprimer** la rangée concernant la RPD de Corée, élimination des CFC, dans le tableau du paragraphe 14, alinéa d).
- **Remplacer** la rangée concernant la RPD de Corée, élimination des CFC, comme suit, à la page 4 de l'annexe I

| PAYS | Agence | Secteur | Tranches | Proposé à la réunion | Date de présentation proposée | Change-ment proposé | Raison du change-ment | Raison du retard |
|--------------|--------|---------------------|----------|----------------------|-------------------------------|---------------------|-----------------------|------------------|
| RPD de Corée | PNUE | Élimination des CFC | 2006 | Première réunion* | 49 ^e réunion | | | |

* Chaque année à l'exception de 2006.

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

